

## Note d'informations à l'attention des familles et futurs élèves de la SEP L'Etoile

### LPO Marie Madeleine Fourcade de Gardanne

En lycée professionnel une infirmière est présente. Son rôle est défini par les textes de missions de 2015 (Circulaire n° 2015-119 du 10-11-2015). Son travail se fait avec une équipe pluri-professionnelle (vie scolaire, direction, enseignants, agents de la Région, assistante sociale, Psy EN).

#### **\*VACCINATIONS :**

Pour les élèves de Section ASSP et de Section AEPE les vaccinations d'hépatite B sont obligatoires. A ce jour pour les stages de la Section ASSP en EHPAD, en aide à domicile, avec une infirmière libérale les structures peuvent exiger les vaccinations contre la COVID. Les élèves doivent respecter le règlement intérieur de la structure dans laquelle ils effectuent leur PFMP.

**\*Pour les élèves qui bénéficiaient d'un PAP**, merci de le signaler à la rentrée à tous les enseignants et au Secrétariat de direction.

Lien internet pour informations et documents :

<https://eduscol.education.fr/1214/mettre-en-oeuvre-un-plan-d-accompagnement-personnalise>

**\*Pour les élèves qui bénéficiaient d'un PAI**, merci de contacter le Centre Médico-Scolaire de Gardanne par téléphone au 04 42 58 35 66 ou par mail [ce.cms-gardanne@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.cms-gardanne@ac-aix-marseille.fr)

pour réaliser toute la partie administrative des documents du PAI ; de le signaler sur la fiche d'urgence du dossier d'inscription et de bien apporter la prescription et les trousse d'urgence à l'infirmière du lycée dès la rentrée. Il est indispensable d'informer les équipes enseignantes de la demande d'un PAI.

Lien internet pour informations et documents :

<https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>

**\*Pour les élèves qui bénéficiaient d'un PPS**, merci de le signaler à la rentrée à tous les enseignants et auprès de l'infirmière pour qu'un lien soit fait vers l'enseignante référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (dossier MDPH), que vous pouvez contacter par mail à cette adresse : [ce.erseh13-gardanne@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.erseh13-gardanne@ac-aix-marseille.fr)

Il est indispensable de vérifier que le dossier de votre enfant soit bien transmis à la référente de scolarisation du secteur du lycée.

Lien internet pour informations et documents :

<https://www.ac-aix-marseille.fr/le-projet-personnalise-de-scolarisation-pps-mode-d-emploi-121460>

**Pour contacter l'infirmière** : 04 42 12 64 30